



Octobre 2020 Numéro 48

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous adresser le traditionnel Grussemer blett dans son format habituel pour vous donner des informations sur la vie du village et les travaux qui ont été terminés cet été. Un nouveau bulletin annuel, ouvert aux associations de Grussenheim, sera réalisé et paraîtra courant janvier, en complément de la parution trimestrielle.

2020 restera surtout marqué par l'irruption de ce nouveau virus, la Covid 19, qui continue de perturber la vie de millions de personnes du point de vue sanitaire, économique et social. La crise sanitaire et les mesures inédites qui en découlent, ont impacté chacun d'entre nous. J'ai une pensée pour tous ceux qui ont été durement éprouvés dans cette période difficile.

2020 devait être une année électorale pour renouveler le conseil municipal. Les électeurs ont mis en place à Grussenheim, une nouvelle équipe municipale. Celle-ci devra trouver une manière apaisée et constructive de se mettre au travail pour le bien de la commune. Je m'y engage à mon niveau comme je l'ai fait depuis 25 ans.

Bien sincèrement. Votre maire Martin KLIPFEL

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



KLIPFEL Martin
Maire



SIMLER Agnès
1^{ère} adjointe au Maire



BRAULT-PELUZZI Estelle
2^{ème} adjointe au Maire



SCHÖNSTEIN Laurent
3^{ème} adjoint au Maire



BLATZ Gérard
Conseiller municipal délégué



HABERKORN Christophe
Conseiller Municipal



BAUMANN Jean-Marie
Conseiller Municipal



HARDOUIN Marie-Christine
Conseillère Municipale



JAEGLER Patrice
Conseiller Municipal



MULLER Sandrine
Conseillère Municipale



IBACH Patrice
Conseiller Municipal



SCHWEIN Laurent
Conseiller Municipal



STRAUEL Jean-Philippe
Conseiller Municipal



FRANCO Luis
Conseiller Municipal



GUTH Maïté
Conseillère Municipale

ETAT-CIVIL

Naissances :

(déclarées en mairie du 1er avril au 30 septembre 2020) :



Le 30 avril Melek GÜNDÜZ
 Le 17 mai Miléna GUTH
 Le 18 mai Eloïse OECHSEL
 Le 25 juin Arthur SONNTAG
 Le 9 juillet Gabin VERSPEEK
 Le 15 juillet Antoine BAERENZUNG
 Le 25 août Aubin MEYER JECKER
 Le 28 septembre ... Eva WEIXLER

Mariages :

Le 1er août Geoffray CORDENOD et Maria RUSSKIKH
 Le 4 septembre ... Antony BOSSHARD et Marion SPIESSER

Décès : (déclarées en mairie du 1er avril au 30 septembre 2020) :

Le 8 avril Jean-Claude OBERLE
 Le 15 mai Ida ELSEER née HAUMESSER
 Le 26 mai Bernadette HEITZLER née KEMPF
 Le 2 juillet Rolf KINDLER
 Le 6 juillet André SCHREIBER
 Le 25 août Arlette JAEGLI née THOMANN
 Le 12 septembre.. Henri GUTH



La doyenne est Mme SIMLER Marie-Thérèse a fêté son 97^{ème} anniversaire le 30 mars 2020.

Le doyen, M. HARTMANN Eugène a soufflé ses 95 bougies le 24 août 2020. Les représentants de la commune et des anciens combattants ont rendu visite à M Hartmann à l'occasion de son anniversaire.



RENTREE 2020/2021



Après une année scolaire perturbée du fait des travaux mais aussi de la crise sanitaire, la rentrée des classes à l'école de Grussenheim s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les élèves ont pris possession des nouveaux locaux prêts pour le premier jour de la rentrée. Le Maire a accueilli les élèves dans la nouvelle cour et leur a souhaité une bonne année scolaire.

La directrice Mme Aude Benoît enseigne une classe de CE2-CM1 de 24 élèves de Grussenheim et Elsenheim.

Mme Sophie Simonin est en charge de la classe maternelle, secondée par l'Atsem Maryline Richert, avec un effectif de 28 élèves.

Dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) un bus de ramassage scolaire prend en charge les élèves des deux communes pour les amener dans l'école où ils sont scolarisés en fonction du niveau de classe. Il transporte aussi les enfants qui vont manger au périscolaire à midi et qui sont inscrits à l'accueil du soir.

Le Maire a accompagné les enfants dans le bus pour le premier aller-retour de la journée.

En raison du COVID, un protocole sanitaire a été mis en place au printemps et a évolué à plusieurs reprises. Il a amené de lourdes contraintes dans l'organisation de la classe. Pour répondre aux exigences de ce protocole, la commune a dû mettre en œuvre un certain nombre de mesures ayant une incidence financière non négligeable. Il a fallu acquérir pour la rentrée de septembre 24 nouvelles tables individuelles pour la classe de CE2-CM1, afin de répondre à la demande de la directrice pour permettre une meilleure organisation et plus de distanciation.

NOEL

En raison de la crise sanitaire et de l'incertitude quant à l'évolution de la situation, le comité de pilotage a décidé de ne pas reconduire le marché de la Ste Lucie cette année.

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a également décidé de ne pas organiser la fête de Noël des aînés ainsi que la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, pour les mêmes raisons.

La commémoration de la Libération du dernier dimanche de janvier est maintenue à ce jour mais sera organisée dans les conditions qui respecteront l'état sanitaire du moment.

LES TRAVAUX

D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE...

Les derniers travaux de finition dans la nouvelle mairie sont en cours de réalisation. Le mobilier de l'accueil va être installé dans les prochains jours. Le déménagement est prévu pour fin octobre. En raison de la crise sanitaire, l'inauguration officielle est reportée au printemps prochain. A cette occasion une journée "portes ouvertes" sera proposée aux habitants de Grussenheim. Un prochain Grussemer'blett sera consacré à ces travaux.

...ET DE L'EGLISE



Dans le cadre de la mise en accessibilité de l'église des travaux ont été réalisés et financés par la commune. Un nouveau tapis d'enrobé souligné par des bordures en pavés a été posé par l'entreprise Jehl et la porte de l'église, refaite à l'identique, a été fabriquée par l'entreprise Spindler de Kunheim. La porte a été financée par le conseil de Fabrique et inaugurée le 13 septembre 2020 lors de la fête patronale Ste Croix par le curé Dominique Kress en présence des membres du conseil de Fabrique et du maire.



PISTE CYCLABLE



Les travaux sont maintenant achevés. La piste cyclable est ouverte à la circulation. Les panneaux de signalisation sont posés. L'engazonnement des abords, le long du stade a été réalisé. Nous constatons qu'elle est très circulée et appréciée autant par les cyclistes que par les piétons.

Dans la première semaine de septembre, les travaux de la conduite d'eau potable se sont terminés par la pose d'une chambre de régulation de la pression, au niveau du rond-point. Le village est désormais desservi en eau potable par le château d'eau de Marckolsheim, excepté la route de Colmar sud et la rue des houblons qui restent raccordées au château d'eau de Jebsheim pour des raisons techniques. En effet il faut maintenir la circulation de l'eau de la conduite entre Jebsheim et Grussenheim pour des raisons sanitaires. Cette interconnexion entre les deux réseaux est également une sécurisation du château d'eau de Jebsheim.



La ligne aérienne de 20 000 volts entre Elsenheim et Grussenheim a été enterrée dans le cadre des travaux de la piste cyclable. La mise en service de cette ligne enterrée et la déconnexion de la ligne aérienne ont été réalisées le mardi 22 septembre.

Ce chantier de grande envergure a été entièrement financé par Communauté de communes du Ried de Marckolsheim.



QUELQUES RAPPELS DE RÈGLE DE VIE

NOS AMIS LES CHIENS

Tenir son chien en laisse

Rappelons également aux propriétaires de nos amis les chiens que leurs fidèles compagnons doivent être tenus en laisse dans le village. Hors du village, il est obligatoire de faire de même entre le 15 avril et le 30 juin afin de prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement (arrêté ministériel du 31 juillet 1989 sur la divagation des chiens).



Un chien qui divague sur la voie publique, est aussi un danger pour les autres usagers: par exemple les enfants qui rentrent à pied de l'école. Prenons nos dispositions pour que nos chiens ne deviennent pas un danger public.

Balayer devant sa porte : un acte citoyen !

Il est des dictons de la langue française ⁽¹⁾
Dont le sens et la portée ne sont pas foutaises
Et qui, à les respecter, peut mettre à l'aise
Pour que le citoyen en soi compte et pèse.
Il existe bel et bien dans notre propre législation
Un article qui ne souffre pas la contestation
Et qui oblige tout un chacun à prendre des dispositions
Pour le nettoyage des abords et des trottoirs devant son habitation.
Alors, pour que ce message ne reste pas lettre morte
Et puisqu'il est question de balayer devant sa porte
N'oubliez pas de vous y mettre et de faire en sorte
Qu'il n'y ait pas besoin que le maire et ses adjoints en chorte ⁽²⁾
doivent faire appliquer la loi en venant frapper à votre porte.



- (1) « chacun doit balayer devant sa porte » : dicton dont nous ne retenons que le sens premier.
(2) Mot inventé pour les besoins de la rime.

ANIMATION HALLOWEEN

Le Groupe des Jeunes de Grussenheim vous donne rendez-vous le samedi 31 octobre, rendez-vous à 17 h devant le foyer pour une promenade déguisée puis animation sur la place du village. Réservation au 06.37.28.45.20
Masque obligatoire pour les adultes.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE



La balayeuse sillonnera les rues du village le **lundi 19 octobre 2020**.

Merci de bien vouloir :

- ⇒ éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs ou en bordure de voie
- ⇒ effectuer un balayage des résidus de trottoir vers les caniveaux
- ⇒ effectuer un raclage des caniveaux

SMICTOM

Mon compte SMICTOM

Depuis le 1er janvier 2020, le dispositif de collecte et les modalités de calcul de la redevance ont évolué : celle-ci intègre désormais un forfait de 36 levées du bac gris par an. Pour suivre ainsi le nombre de ses levées, mais également le nombre de passages en déchèterie, consulter et payer ses factures, faire ses démarches... Il est possible de le faire depuis le nouvel espace personnel « Mon compte SMICTOM »
Rendez-vous sur <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte>
(inscription nécessaire la première fois avec votre carte OPTIMO).



Déco de saison

COMMUNE DE
GRUSSENHEIM



Mairie
25 grand'rue - 68320 GRUSSENHEIM
☎ 03 89 71 62 47 📠 03 89 71 67 54
Internet : www.grussenheim.fr
Messagerie : mairie@grussenheim.fr